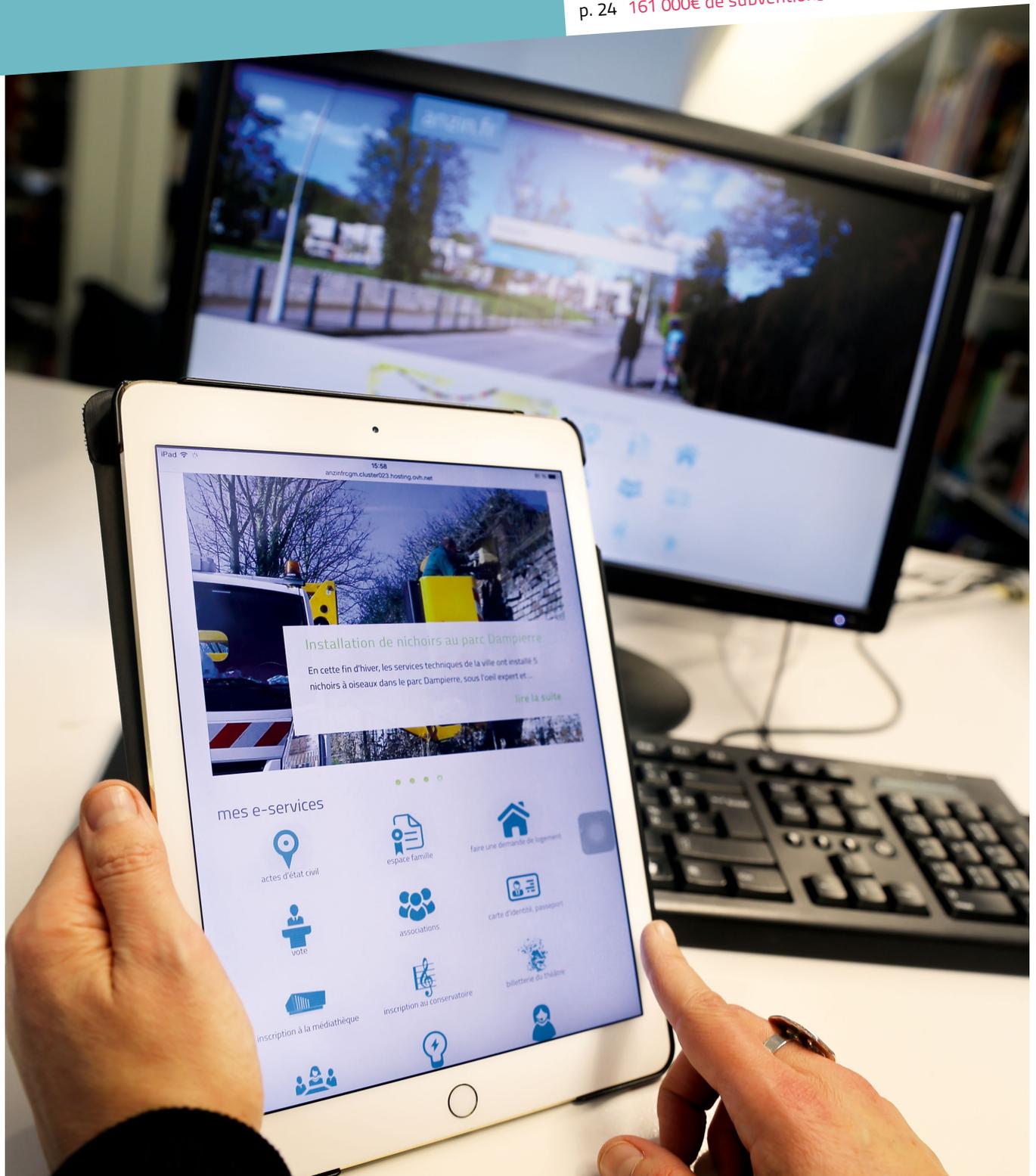


ANZIN'MAG

votre magazine municipal d'informations

- p. 12 **Un budget participatif de 50 000€**
- p. 23 **Inscriptions aux centres de loisirs**
- p. 24 **161 000€ de subventions aux assos**



Un nouveau site et une appli pour Anzin,
ville internet @@@@

SOMMAIRE



03 ÉDITO

04 TEMPS FORTS

06 EN BREF

10 EN IMAGES

- Quali'Fourchette

11 VIE ANZINOISE

- Budget participatif
- Club des anciens
- Actions santé/bien-être
- Classes de neige
- Rencontre jeunes/employeurs

15 L'INTERVIEW

- Lieutenant Fabrice Taillez

16 DOSSIER

- Anzin, ville internet @@@@

20 CADRE DE VIE

- Ecole maternelle Carpeaux
- Gestion différenciée
- Concours des maisons fleuries

22 VIE PRATIQUE

- Inscriptions dans les écoles
- Inscriptions aux centres de loisirs
- Ateliers « Entre toi et moi »

24 VIE ASSOCIATIVE

- Subventions aux assos

25 VIE CULTURELLE

- Opération révisions
- Tremplin Nord de Rire
- Coups de cœur médiathèque
- Nuit de la lecture

27 TRIBUNES



Directeur de publication : Pierre-Michel BERNARD

Rédaction : Delphine PLATEAU ▪ Conception graphique et mise en page : Damien ROGER

Crédits photos : © Mairie / © AdobeStock ▪ Distribution : services municipaux

Impression : Imprimerie Danquigny ▪ Tirage : 7000 exemplaires

www.anzin.fr

édito



Pierre-Michel
BERNARD
Maire d'Anzin

La ville récompensée pour l'exemplarité de sa politique numérique

Chères Anzinoises, chers Anzinois,

Les beaux jours arrivent et annoncent, comme chaque année, les multiples animations municipales. Je vous espère nombreux au Parc Dampierre les 26 et 27 mai pour **les Jardinades**, où vous pourrez vous rendre compte à nouveau du professionnalisme de nos équipes municipales des espaces verts, et profiter pleinement des animations proposées durant ce week-end.

La veille, le 25 mai, c'est la Fête des voisins qui aura animé les différents quartiers de la ville. Puis arrivera début juin la **Semaine de la prévention routière** qui, pour la première fois, est intercommunale avec les villes de Raismes et Beuvrages, et se déroulera sur la Grand Place de Raismes, avec en point d'orgue le Forum du 9 juin. Pour la **Fête de la musique** le 21 juin, vous êtes tous conviés à la **Verrerie** pour un grand moment de convivialité,

autour d'un repas préparé par votre municipalité avec l'aide de nombreuses associations.

Le 24 juin, après la **braderie** organisée par l'Union du Commerce Anzinois, vous pourrez assister à notre **carnaval** avec une participation active de nos habitants.

4@ au label Villes Internet

Le dossier de ce bulletin municipal est consacré à la politique de la ville en matière de **développement numérique**. Grâce au travail effectué par les différents services municipaux et plus particulièrement le service informatique avec son directeur M. Filmotte, nous avons obtenu cette année le **label Villes Internet 4@**. Cette distinction récompense la qualité et l'exemplarité de la politique que nous menons dans ce domaine, avec notamment la création d'Anzin'Clic et l'installation dans nos

écoles de vidéoprojecteurs interactifs et de chariots numériques. Bientôt, vous pourrez bénéficier de notre **nouveau site internet** plus épuré, plus agréable, et d'une **application mobile pour les Anzinois**. Ces nouveaux outils permettent aux services municipaux de se rapprocher plus encore de la population.

Un budget participatif pour vos projets

Cette année encore, nous avons décidé de **maintenir le soutien technique et financier à nos différentes associations** avec un budget identique par rapport à l'année dernière, malgré les différentes contraintes financières imposées aux collectivités locales. Comme promis en début d'année, un **budget participatif de 50 000€** va permettre aux associations, aux collectifs d'habitants ou à tout Anzinois de proposer des investissements dans leur quartier, avec une réunion informative qui est programmée le 14 mai.

Dans le cadre de la poursuite des réhabilitations de nos écoles, après l'élémentaire Carpeaux, l'élémentaire Jaurès, c'est **l'école maternelle Carpeaux** qui sera démolie et reconstruite entre juillet 2018 et septembre 2019.

Je ne peux terminer cet édito sans avoir une pensée pour mon proche collaborateur Daniel Chigar, responsable du service Patrimoine bâti, qui nous a quitté en ce début d'année. Il était connu de nombreux habitants de par son dévouement et sa disponibilité pour la ville d'Anzin et ses concitoyens. Une pensée émue également pour M. le Commandant Fabry, figure valenciennoise de la Résistance et Anzinois de longue date, administrateur au CCAS qui nous a quitté en février dernier.

Anzinoisement vôtre,

50 000 €
pour vos projets
grâce au budget
participatif

 Retrouvez l'ensemble des galeries photos sur www.ville-anzin.fr



■ 13 janvier
Match de gala du Handball Club



■ 17 janvier
Cérémonie des vœux à la population



■ 4 février
« Veuve à tout prix au théâtre »



■ 15 février
Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants



■ 16 février
Visite de la municipalité aux premiers bébés de l'année



■ 19 février
Cérémonie d'hommage à Eusébio Ferrari



■ 21 février
Tournage du film « Les Invisibles » à Anzin



Vous l'avez
AIMÉE !



www.facebook.com/villeanzin

Flashez
moi!



Hommage à Daniel Chigar

Lors des vœux à la population, M. le Maire a rendu hommage à son collaborateur Daniel Chigar, décédé quelques jours plus tôt. La cérémonie lui était dédiée. Vous avez été très nombreux à nous faire part de votre sympathie pour Daniel et nous vous en remercions.

Grâce à vous, notre page Facebook a dépassé les **4000 abonnés**. Si vous n'en faites pas encore partie, rejoignez-nous sans attendre : vous aurez peut-être la chance de voir votre publication préférée mise à l'honneur dans le prochain magazine !



■ 25 février
Cross Michel Bernard



■ 3 mars
Le Comte de Bouderbala
au théâtre (Festival Nord de Rire)



■ 3 mars
Pierre Palmade au théâtre (Festival Nord de Rire)



■ 20 mars
« Celtic Legends » au théâtre



■ 21 mars
Vernissage de l'exposition des élèves de l'école municipale d'Arts plastiques

Bleuse Borne

Nouvelle agence postale communale à Claudy de Noyette



Nous vous l'avions annoncé, c'est désormais effectif. Depuis le 26 mars, l'agence postale communale de la Bleuse Borne a déménagé de quelques mètres pour prendre place dans ses nouveaux locaux, au sein de la maison Claudy de Noyette. Lors de l'inauguration, M. le Maire et le représentant du directeur régional de la Poste se sont félicités de cette relocalisation, qui relance l'attractivité des deux structures. Depuis bientôt un an, la municipalité souhaite élargir les activités de la maison Claudy de Noyette. Véritable relais sur place de la mairie, un agent y est disponible tous les jours pour renseigner les habitants et les orienter vers les différents services de la ville. La structure accueille également de plus en plus d'activités associatives ... Et désormais, les habitants pourront grâce à l'agence postale y bénéficier de divers services de la Poste (acheter des timbres, déposer ou retirer un colis, effectuer certaines opérations financières...) sans avoir à se déplacer en centre-ville. « Il est important d'utiliser ce service de proximité ; cette agence, ce sont les habitants qui la font vivre », a souligné M. le Maire.

Noces d'Or 2018

Inscrivez-vous à la cérémonie du 2 septembre

La cérémonie organisée en l'honneur des couples fêtant leurs noces de Platine, de Palissandre, de Diamant ou d'Or se déroulera le dimanche 2 septembre, à 10h30, à la salle des fêtes d'Anzin.

Les inscriptions sont prises en mairie par Brigitte Druene, du service Etat civil, sur présentation du livret de famille, dès à présent et jusqu'au 30 juin dernier délai. Aucune inscription ne sera prise après cette date.

Les invitations personnelles seront adressées aux intéressés dans le courant du mois de juillet.

Rappelons que cette cérémonie concerne les couples qui se sont mariés :

- en 1948 (noces de Platine – 70 ans) ;
- en 1953 (noces de Palissandre – 65 ans) ;
- en 1958 (noces de Diamant – 60 ans) ;
- en 1968 (noces d'Or – 50 ans).



• Fête du printemps •

organisée par la municipalité et le Centre communal d'action sociale d'Anzin

MICHEL PRUVOT
L'ACROBATE EN MUSIQUE
LES SUCCÈS DES ANNÉES 60 AUX ANNÉES 80

Mercredi 16 mai 2018
À partir de 14h

THÉ DANSANT
animé par le grand orchestre de variétés de MICHEL PRUVOT et Jérôme Dhainaut

Jérôme Dhainaut
GRAND ORCHESTRE
LES SUCCÈS DES ANNÉES 60 AUX ANNÉES 80

Salle municipale des fêtes
Square de la République à Anzin

Ce thé dansant est accessible à toute personne domiciliée à Anzin ayant 65 ans et plus (pour un couple, si une seule personne a 65 ans, l'autre participe automatiquement).

Une pâtisserie et une boisson gratuites seront offertes durant l'après-midi.

ENTRÉE GRATUITE

Réervations en mairie d'Anzin (bureau du CCAS)
Attention : nombre de places limité

Pour tout renseignement complémentaire appeler le CCAS au : 03.27.28.21.00

Thé Dansant

Inscriptions jusqu'au 4 mai

Le soleil revient, les oiseaux chantent, les bourgeons pointent le bout de leur nez... ça y est, le printemps est arrivé ! Et avec lui la traditionnelle Fête du printemps organisée par la municipalité et le CCAS ! Un événement à ne pas manquer le mercredi 16 mai, à partir de 14h à la salle des fêtes. Ce thé dansant sera animé par le grand orchestre de variétés Michel Pruvot et Jérôme Dhainaut Orchestra. Cerise sur le gâteau cette année : Top Générations, un spectacle d'1h30 qui reprendra les grands succès des années 60 aux années 80 !

Toute personne domiciliée à Anzin, ayant 65 ans et plus, est invitée à y participer gratuitement (pour un couple, si une seule personne a 65 ans, l'autre participe automatiquement).

Attention, le nombre de places étant limité, vous devez réserver au plus vite, et ce jusqu'au vendredi 4 mai. Les inscriptions se font en mairie d'Anzin, au bureau du CCAS.

- Pour tout renseignement, contactez le 03.27.28.21.00.

Banquets d'automne

Les inscriptions débuteront le 1^{er} juin

Offerts par la municipalité, les traditionnels banquets d'automne se dérouleront cette année les dimanches 23 septembre et 7 octobre. Pour en bénéficier, il suffit d'avoir au moins 65 ans dans l'année, ou 60 ans pour les femmes seules. Pour les couples, ces mêmes conditions sont à remplir par seulement l'un des conjoints. Les adultes handicapés doivent être titulaires de la carte d'invalidité à 80% minimum, et être à la charge de leurs parents, si ces derniers remplissent les conditions requises pour assister au banquet.

Pour vous inscrire, présentez-vous au CCAS (en mairie), muni de votre livret de famille ou d'une pièce d'identité, les vendredis de 9h à 11h30 du 1^{er} juin au 7 septembre dernier délai pour le 1^{er} banquet, et jusqu'au 21 septembre dernier délai pour le 2^e banquet.

Pour chacun des banquets, la ville met en place des moyens de transport. Pour en bénéficier, n'oubliez pas d'en faire la demande à l'inscription ! Les repas peuvent vous être livrés à domicile le lendemain des banquets, sous certaines conditions.

▪ **Pour tout renseignement,** contactez le CCAS au 03.27.28.21.00



Prévention canicule

Inscrivez-vous sur le registre communal

Difficile de savoir à l'avance ce que nous réserve l'été. Parfois la canicule s'installe, et dans ce cas les communes doivent aider les personnes les plus fragiles. C'est pourquoi le Centre communal d'action sociale tient un registre des personnes vulnérables (isolées et/ou âgées) afin de savoir rapidement auprès de qui intervenir. Ce recensement permet à chaque personne inscrite d'être contactée quotidiennement, en cas d'épisode caniculaire, par les agents du CCAS, afin qu'ils s'assurent que toutes les dispositions ont été prises pour supporter au mieux l'épisode de fortes chaleurs.



L'inscription se fait dès à présent auprès du CCAS.

▪ **Pour tout renseignement,** contactez le 0800.59.40.59.

Convivialité

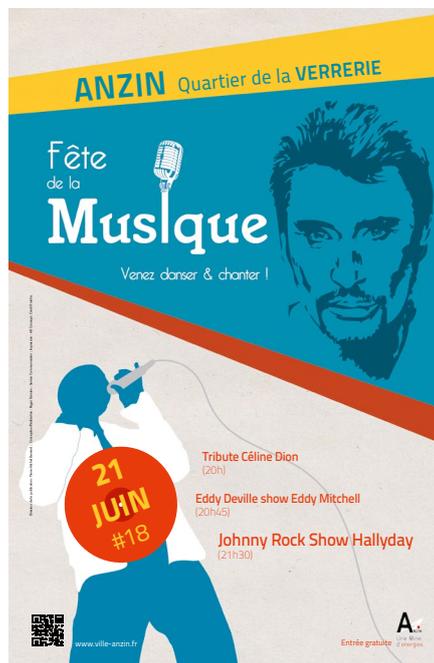
Fête de la musique

Cette année, c'est le quartier de la Verrerie qui accueillera la Fête de la Musique, le jeudi 21 juin.

Plusieurs spectacles sont au programme :

- à 20h : Tribute Céline Dion ;
- à 20h45 : Eddy Deville show - Eddy Mitchell ;
- à 21h30 : Johnny Rock Show Hallyday

▪ **Entrée gratuite**



Sécurité Une Semaine de la prévention routière intercommunale

Pour la première fois cette année, la Semaine de la prévention routière est organisée de façon intercommunale avec les communes de Raismes et Beuvrages. C'est donc la Grand'Place de Raismes qui accueillera ce rendez-vous du 4 au 9 juin. Au programme, une foule d'animations gratuites. Toute la semaine, la place de Raismes sera occupée par une piste d'éducation routière animée par des CRS, dont le but sera d'initier les 14 ans et plus à la conduite de deux roues motorisés. Le circuit sera ouvert aux scolaires la majeure partie du temps ; le mercredi après-midi, le public pourra y accéder (sur réservation auprès des LALP et des maisons de quartiers des 3 communes). La semaine s'achèvera en beauté par le Forum de la prévention routière, le samedi de 14h à 17h, toujours sur la Grand'Place de Raismes. Les jeunes pourront s'essayer sur des pistes cyclables adaptées aux 3/5 ans et aux 6/14 ans (amenez votre vélo !), un simulateur de conduite sera accessible à tous, ainsi qu'une initiation aux gestes de premiers secours... le tout parmi de nombreux autres stands, animations, surprises et lots à gagner. Il paraîtrait même qu'un vélo vous permettra de confectionner votre smoothie, et que les maires des 3 communes inaugureront le Forum... à vélo !

▪ Retrouvez le programme complet sur le site ou le Facebook de la ville.

LA SEMAINE de la prévention ROUTIÈRE
GRATUIT du 4 au 9 juin
GRAND PLACE DE RAISMES

LE PROGRAMME

PISTE D'ÉDUCATION ROUTIÈRE
DU 4 AU 9 JUIN RÉSERVÉE AUX SCOLAIRES
Initiation à la conduite de deux roues motorisées
Circuit de 4 ans et +

MERCREDI 6 JUIN DE 13H30 À 17H00
Ouvert au public. Seront réalisés aussi des ateliers pour les maisons de quartiers des 3 communes

FORUM DE LA PRÉVENTION ROUTIÈRE
SAMEDI 9 JUIN DE 14H À 17H
Pistes cyclables pour les 3/5 ans et 6/14 ans (avec ton vélo !)
Simulateur de conduite
Gestes de 1^{er} secours
Stand, animations, initiation et petite restauration sur place
Nourriture lots à gagner

RETROUVEZ LE PROGRAMME SUR LES SITES WEB ET FACEBOOK DES VILLES PARTENAIRES

RAISMES, Beuvrages, Union Minière Group, ATITUDE PRÉVENTION, Centre de Restauration Bio, etc.

Fête nationale Christophe Willem à Anzin pour le 14 juillet !



Après des têtes d'affiche comme Kendji Girac en 2015, ou encore Amir l'an dernier, ce sera au tour de Christophe Willem de fouler la scène d'Anzin le 14 juillet prochain. Un concert gratuit sur la place Roger Salengro qui devrait, une fois encore, attirer beaucoup de monde !

24 juin Un carnaval de plus en plus participatif

« Notre carnaval prend de l'ampleur, de plus en plus de personnes s'impliquent », témoigne Elisabeth Gondy, adjointe à la Culture, aux Fêtes et cérémonies et à la Communication, heureuse de la « belle dynamique » qui se met en place. Pour coller à la thématique 2018 (les animaux), Joël Dupont et son équipe de l'Amicale des anciens élèves de l'école De Gaulle vont transformer la Belle Anzinoise, le bateau créé en 2015, en arche de Noé.



Pour le décor, des têtes d'animaux seront conçues en collaboration avec l'ESAT pour la découpe, et l'APEI pour la peinture. Côté animation, les enfants (et même les parents !) des associations Flash Dance et Move and Dance, ainsi que des résidents de l'APEI, nous préparent une petite chorégraphie. Sans oublier la participation du Comité des fêtes du quartier Decobecq-Talabot, l'association YMB et leurs animaux géants gonflés à l'hélium, les Transformers de l'association Red Devils, la batucada... et beaucoup d'autres surprises ! Cette année encore, nos géants seront de la partie le matin, dans le cadre de la quinzaine du Bassin minier. Si vous aussi vous souhaitez vous impliquer dans le carnaval, rapprochez-vous des structures de proximité, ou contactez le service Vie associative et Vie locale au 03.27.28.21.54. Suivez les préparatifs de l'événement sur notre Facebook ou notre site internet (www.anzin.fr).

Cœur de ville

Les « Loges du théâtre » : et si vous deveniez propriétaire ?

A Anzin, en lieu et place de l'ancienne friche Champion, la SIGH vous propose de faire l'acquisition d'appartements certifiés Qualitel qui répondent aux normes énergétiques RT 2012 -10%. Ce programme d'accession à la propriété se compose de 22 logements du 2 au 4 pièces en centre ville avec parking. Idéalement situé, le programme des Loges du Théâtre propose des appartements lumineux, spacieux et sécurisés à des prix compétitifs grâce à différents dispositifs. Une subvention de 4000€ aux acquéreurs sera délivrée par Valenciennes Métropole car les « Loges du Théâtre » est un projet d'accession abordable soutenu par l'agglomération. Vous pouvez également bénéficier des conditions avantageuses du PTZ (prêt à taux zéro) et d'une TVA réduite à 5,5%.

▪ **Si vous êtes intéressé**, n'hésitez pas à contacter la société chargée de la commercialisation : GestionValue au 03.27.53.17.00 ou 06.49.33.97.06.



Animations

Anzin prendra ses Quartiers d'été les 21 et 22 juillet

Nos Quartiers d'été, c'est désormais l'un des rendez-vous incontournables de l'été à Anzin ! Porté par l'Union des quartiers anzinois, avec le soutien financier de la Ville et de la région, l'événement investira cette année encore le Parc Mathieu durant tout le week-end. Une multitude d'animations gratuites (ateliers manuels, jeux d'adresse, initiation au sport, spectacles...) seront proposées aux Anzinois, sur le thème des animaux (« Anzin'imaux »). Si vous souhaitez donner de votre temps, vous pouvez aussi devenir bénévole lors de cette manifestation.

▪ **Renseignements** : service Vie locale au 03.27.28.21.54.

Participation citoyenne

Envie de vous investir ?

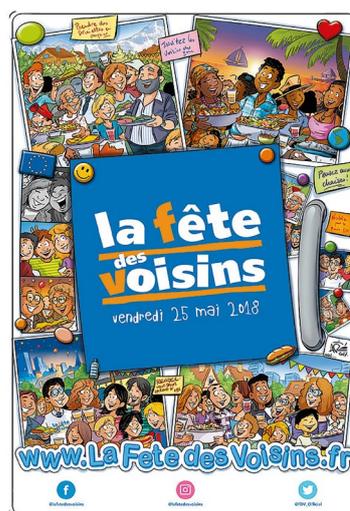
Le Conseil citoyen cherche de nouveaux membres

Le Conseil citoyen d'Anzin est une association loi 1901 créée en 2016 qui a pour but de donner la parole aux habitants, d'être un relais entre les habitants et la municipalité, mais aussi entre les habitants et la communauté d'agglomération de Valenciennes Métropole. Les conseillers citoyens expriment l'avis des habitants sur les projets mis en place sur la ville, qu'il s'agisse d'actions de cohésion sociale ou de projets de rénovation urbaine. Le Conseil citoyen recherche des habitants des quartiers prioritaires (Verrerie, square de la République, Carpeaux, Bleuse Borne, une partie du centre) ou des acteurs locaux qui aimeraient s'investir dans ce rôle de relais.

▪ **Si vous êtes intéressé**, contactez Alain Manouvrier, président du Conseil citoyen : 06.12.97.88.11 ; manouvrieralain9@gmail.com

Fête des voisins

Une date, de multiples possibilités



Cette année, la Fête des voisins aura lieu le vendredi 25 mai. Les habitants sont invités à organiser une fête entre voisins dans leur rue, sur une place de leur quartier ou encore un espace vert à proximité de leur domicile. Différents formats peuvent être imaginés, tels que des apéritifs dînatoires, des repas assis, des ateliers, des bals de rue, etc.

A cette occasion, du matériel peut être mis à votre disposition (tables, chaises, affiches, nappes...). De plus, le dispositif « Anzin Start'Up » peut vous permettre de bénéficier d'une aide à hauteur de 1500 € (1200 € pour les associations). Pour cela, votre projet doit répondre à certains critères : présenter un intérêt collectif, faire participer et mobiliser des Anzinois et s'inscrire dans l'une des thématiques suivantes : la créativité artistique, la lutte contre l'isolement, l'insertion professionnelle, les échanges de savoirs, la valorisation et la découverte du patrimoine et de l'histoire locale, la transition énergétique et écologique, l'innovation sociale, la démocratie numérique, la valorisation des circuits courts, la lutte contre l'illettrisme. Pourquoi ne pas innover cette année et organiser un apéro fermier pour faire découvrir les producteurs locaux, un atelier d'échanges de savoirs, la réalisation d'une fresque entre voisins, une exposition sur l'histoire du lieu investi pour la fête ?...

▪ **Le service Cohésion sociale** est à votre disposition pour vous accompagner et vous fournir toutes les informations nécessaires au 03.27.28.21.50.

Quali'Fourchette

Des parents en immersion à la restauration scolaire

La 2^e édition du festival Quali'Fourchette se déroulait du 26 au 30 mars. Tous les jours, les parents étaient invités à partager le repas des enfants à la cantine, et le mercredi à entrer dans les coulisses de la restauration scolaire.



Toute la semaine, les parents ont dégusté des menus à base de produits locaux en compagnie notamment de l'adjointe Valérie Tomson.



Le mercredi, avant d'entrer en cuisines, la tenue réglementaire est de mise !



Visiter la cuisine centrale c'est bien, mais mettre la main à la pâte c'est mieux...



Retrouvez l'ensemble des photos en flashant ce QR code ou sur www.anzin.fr



Atelier composition de menus avec une nutritionniste, pour connaître les obligations qui régissent la restauration scolaire. Au final, 4 semaines de menus équilibrés qui seront servis prochainement aux enfants.



Pendant que les parents cogitent, les enfants du centre de loisirs préparent les potages à base de produits locaux pour le concours de cuisine.



8 potages en compétition : quel groupe aura les faveurs du jury ?



C'est la soupe à l'oignon qui a conquis le jury, mais tous les enfants sont repartis avec un panier garni, à base de produits locaux bien sûr !

Hommage

Daniel Chigar, l'homme qui aimait sa ville, tout simplement

Malgré plusieurs mois de lutte acharnée, la maladie a fini par emporter notre collègue Daniel Chigar, responsable du service Patrimoine bâti, le 15 janvier, à la veille de son 61^e anniversaire.



Avec Daniel, nous sommes nombreux à avoir perdu un parent, un copain d'enfance, un collègue, un voisin ou un ami...

Un homme « joyeux », « gentil », « souriant », « courageux », « serviable », « sincère », « généreux », « agréable »... vous avez été nombreux à faire part de vos témoignages de sympathie sur notre page Facebook suite au décès de Daniel Chigar. Pour rendre hommage à cette personne hors du commun, M. le Maire avait bousculé le protocole de la cérémonie des vœux et évoqué avec émotion son « proche collaborateur » qui nous avait quittés quelques jours plus tôt, le lundi 15 janvier, à la veille de ses 61 ans : « Beaucoup d'entre vous connaissent Daniel, tant il était investi et dévoué pour sa ville et ses habitants depuis de nombreuses années », a-t-il souligné avant de lui dédier cette cérémonie.

« Anzinois de la tête aux pieds »

Né à Anzin, Daniel avait grandi dans le quartier Carpeaux. Avec sa femme Pascale, ils s'étaient installés avenue des Sports, dans une maison qui a vu grandir leurs 2 enfants. « Son grand-père a été pendant plusieurs années conseiller municipal durant les mandats d'André Gilliard et André Parent : cela explique peut-être l'attachement particulier que Daniel avait pour sa ville et pour les Anzinois », explique Jean-Rogier Berrier, ancien directeur des Services techniques de la ville, aujourd'hui adjoint à l'Aménagement du territoire, à l'Environnement et à la Mobilité. Arrivé en mairie en 1975 en qualité d'ouvrier, Daniel se spécialisera

progressivement dans la maçonnerie. « Il a participé à de nombreux travaux en régie. Grâce à son professionnalisme et à son implication, il a été nommé chef du service maçonnerie en 1997, poursuit M. Berrier. C'était quelqu'un de fiable, il avait une capacité à animer ses équipes avec sérieux et bonne humeur. Il mettait un point d'honneur à atteindre les résultats qui lui étaient fixés, toujours dans le respect de ses collaborateurs et de sa hiérarchie. » Grâce à ces qualités professionnelles, il devint en 2009 responsable adjoint, puis en 2011 responsable du service Patrimoine bâti. « C'était une grosse responsabilité. Il a veillé à l'entretien et au bon fonctionnement des 53 bâtiments publics que compte la ville : la mairie, les structures de proximité, le conservatoire, le théâtre, la médiathèque, les écoles, les salles de sports, et même l'église... Il connaissait tout le monde et il savait respecter le fonctionnement des endroits où il devait intervenir, pour ne pas en perturber l'organisation », continue l'élu.

« La définition même du service public »

« Daniel était toujours sur le pont, joignable 24h sur 24, et il ne disait jamais non quand il s'agissait d'aider un collègue ou un Anzinois. C'était même trop parfois ! Je pense qu'il aurait été capable de se jeter dans le feu pour sauver la mairie ! », poursuit M. Berrier. « Je ne l'ai connu qu'un an et demi en tant que collaborateur, avant sa maladie, renchérit Jawad Bellarbi, directeur des Services techniques depuis bientôt 3 ans. C'était un allié précieux, il a beaucoup œuvré pour mon intégration au sein des équipes. C'était un relais efficace, toujours sur le terrain : je pouvais compter sur lui pour attirer mon attention sur tel ou tel problème, même si ça ne le concernait pas directement. Il était au service des Anzinois, il était la définition même du service public. Il aimait sa ville, tout simplement. » La municipalité avait organisé une minute de silence pour lui rendre un dernier hommage sur le parvis de la mairie, le jour de ses funérailles. Ses collègues et amis y étaient nombreux. « La mairie, c'était sa 2^e maison ; peut-être même la première... », entendait-on ici ou là. Avec Daniel, nous sommes nombreux à avoir perdu un parent, un copain d'enfance, un collègue, un voisin ou un ami... Il laissera à Anzin et à tous ceux qui l'ont côtoyé un souvenir impérissable.

Budget participatif

Et vous, que feriez-vous avec 50 000€ pour Anzin ?

Vous habitez Anzin et vous avez des idées pour votre ville ? Vos projets peuvent maintenant être réalisés grâce au budget participatif ! Une réunion publique est organisée le 14 mai.

Le budget participatif : ce sont 50 000 € mis à disposition des habitants pour construire, rénover, améliorer ou enrichir un bâtiment, une rue, un quartier ou toute la ville.

Tous les Anzinois sans condition d'âge peuvent proposer un projet, seul ou avec d'autres habitants, réunis ou non en association.

Les projets peuvent concerner tous les domaines (environnement, éducation, sport, santé, etc.) mais doivent respecter les critères suivants :

- concerner la ville d'Anzin ;
- respecter la loi ;
- être d'intérêt général et en accord avec le projet municipal ;
- relever de la compétence de la ville ;
- engendrer des dépenses d'investissement et ne pas impliquer de dépenses de fonctionnement trop importantes ;
- être précis et techniquement réalisables ;
- avoir un coût estimé à moins de 50 000 € ;
- pouvoir démarrer en 2018.

du 16 avril au 1^{er} juin :
dépôt des fiches projet

du 1^{er} juin au 28 septembre :
analyse des projets
par les services de la ville

Samedi 29 septembre :
cérémonie de présentation des projets
recevables et ouverture des votes
(jusqu'au 2 novembre)

Fin 2018 :
annonce des projets élus et réalisation



En pratique

Pour déposer un projet, retrouvez le règlement complet et la fiche projet à compléter avant le 1^{er} juin sur le site de la ville (www.ville-anzin.fr) ou au service Cohésion sociale (espace André Parent). Après une étude de faisabilité, les projets recevables seront présentés à tous les habitants en septembre au cours d'un forum, en même temps que sur le site de la ville. Les habitants seront alors invités à voter, sur formulaire papier ou en ligne, pour leur projet préféré. Le ou les projets ayant reçu le plus de votes, dans la limite de 50 000 € au total, seront réalisés fin 2018.

Association

Un nouveau président pour nos aînés

Après quelques mois d'hésitation, Alain Lambert a finalement repris la présidence du Club des anciens d'Anzin. Une bonne nouvelle pour parer au départ annoncé de Daniel Delsol, après 8 ans de bons et loyaux services.



« J'ai toujours voulu me lancer dans la vie associative. J'ai déjà failli créer une association il y a quelques années, mais cela n'avait finalement pas pu se faire. Alors, quand la question de la succession de Daniel Delsol s'est posée, et vu le manque de candidat, je me suis lancé, en ayant quand même beaucoup réfléchi à cette décision et ce qu'elle impliquait », nous raconte Alain Lambert, bien entouré d'Annette Delzant, secrétaire et trésorière du club, de Janine Quenesson, vice-présidente et trésorière adjointe, et de Claudette Lanoy, vice-présidente du Club de la Bleuse-Borne. « A l'exception de quelques personnes, c'est tout le Comité qui a été renouvelé fin janvier », explique-t-il.

De bons moments et de la convivialité

Anzinois depuis 1976, membre du club depuis 5 ans, ce retraité de l'industrie a le sourire et des idées. Son but ? Continuer sur la lancée de Daniel Delsol, en proposant aux aînés toujours plus de moments conviviaux, et toujours au moins une sortie par mois. En revanche, après sondage auprès des adhérents, ces sorties auront désormais lieu le dimanche, qui semble mieux adapté que le jeudi. « Je souhaiterais aussi me rapprocher d'autres associations anzinoises, comme celle de Mme Berten, pour voir de quelle façon nous pourrions travailler ensemble. » Une chose est sûre, la bonne humeur règne dans le bureau du président : « L'ambiance c'est primordial ; c'est important à notre âge de passer des bons moments, de rire ensemble, dans la convivialité. » Et si la vie commençait vraiment à 60 ans ?

- **Pour rejoindre le club**, n'hésitez pas à contacter le 03.27.48.69.26 ou le 06.60.97.99.26.

Cohésion sociale

Des actions santé et bien-être pour tous les Anzinois

Shiatsu, soins de soi, sophrologie, arts plastiques, chocolat, arrêt du tabac... A raison d'une vingtaine par séance, plusieurs centaines de personnes ont pu profiter des nombreux ateliers gratuits mis en place par le service Cohésion sociale à destination de tous les Anzinois.

« Notre but est d'offrir un large panel d'activités à l'ensemble des habitants. C'est aussi la raison pour laquelle la plupart des actions sont désormais déclinées sur l'ensemble du territoire : afin que chacun puisse y participer en ayant le choix du jour ou du lieu qui lui convient le mieux », explique Bruno Levant, adjoint à la Vie locale, à la Politique de la Ville et à la Démocratie participative. Espace André Parent, maison Claudy De Noyette, Cyberbase, ou encore salle des fêtes : toutes les structures de proximité sont mises à profit pour accueillir ces activités majoritairement tournées vers la santé ou le bien-être.

Des moments de partage

« Nous avons diversifié les actions, pour que chacun puisse y trouver un intérêt, poursuit Bruno Levant. Et ça marche, puisque nous avons vu beaucoup de nouvelles têtes pousser les portes des structures, des personnes qui n'avaient jamais franchi le pas jusqu'à ce jour. » En témoigne notam-



Ces actions portées par la ville bénéficient de financements des services de l'Etat dans le cadre du Contrat de ville.

ment le succès des séances d'hypnose collective pour l'arrêt du tabac, dont une centaine d'Anzinois a pu bénéficier à ce jour. « Avec des premiers résultats plus que prometteurs puisque de nombreuses personnes ont réussi à arrêter de fumer ou à réduire considérablement leur consommation. » Ou encore la réussite de l'après-midi « Crêpes pour tous », à laquelle 150 personnes se sont jointes, pour préparer

et déguster des crêpes dans la bonne humeur. « Le but est aussi de créer du lien social, de rassembler les gens, de faciliter les échanges, le retour d'expérience, l'enrichissement mutuel. »

■ **Pour connaître le planning des prochaines actions**, rendez-vous dans les structures de proximité, en mairie ou sur le site de la ville (www.anzin.fr).

13

Classes transplantées

170 élèves sont partis en classes de neige

Du 2 au 10 février pour les écoles De Gaulle et Jaurès, puis du 23 au 31 mars pour les écoles Gilliard et Carpeaux, c'était direction la Savoie pour les élèves de CM2.

Sorties en raquettes, patinoire, cani-randonnée (randonnée pédestre où l'on est harnaché à un chien), visite de ferme, étude de la neige (nivologie), visite du musée de l'aluminium... sans oublier des temps de classe et plusieurs heures de ski par jour...

C'était un programme bien chargé pour les élèves d'Anzin. L'occasion pour nos jeunes, encadrés par leurs enseignants et de nombreux animateurs, de découvrir les joies des sports d'hiver et de la vie en collectivité, dans un cadre familial. Des journées à Valmeinier qu'ils ne sont pas prêts d'oublier.



Emploi

Jeunes et employeurs ont brisé la glace

Vu le succès remporté par l'édition précédente en 2015, le service Emploi et la plateforme régionale Proch'emploi avaient organisé une nouvelle rencontre entre de jeunes Anzinois en recherche d'emploi et des chefs d'entreprise.



difficultés à trouver un emploi. C'est pourtant ce qu'ont fait nos jeunes, qui avaient au préalable été sélectionnés par le service Emploi de la ville, en collaboration avec Pôle Emploi et l'Ecole de la 2^e chance d'Anzin, sous la houlette du dispositif régional Proch'Emploi.

Une mine de conseils

CV des jeunes en mains, les professionnels ont pu échanger avec chacun d'eux sur la façon de présenter ses expériences à l'écrit comme à l'oral, les choses à faire et à ne pas faire, à dire et à ne pas dire, ou à dire autrement...

Il est important par exemple de mettre en avant les points forts de sa candidature. Plutôt que d'expliquer : « Je n'ai fait qu'un stage de 6 mois dans ce domaine », mieux vaut valoriser son expérience, même courte, en disant : « J'ai déjà 6 mois d'expérience ». A Maéva qui veut absolument devenir vendeuse dans une boutique spécialisée, il a été conseillé de ne pas être trop difficile, de ne pas se fermer de porte, et de prospecter dans des magasins plus généralistes ; le but étant de mettre un pied dans le monde du travail. S'il est important d'avoir des objectifs, se laisser le temps de les atteindre l'est tout autant. A Didier qui souhaite travailler en grande surface, il a été recommandé de postuler à des moments phares : les semaines précédant Noël ou l'été sont des périodes intenses de recrutement dans la grande distribution. Ce ne sont que quelques exemples des nombreux conseils échangés ce soir-là. Avec une recommandation valable pour tous : montrer que l'on a envie de décrocher un job, c'est ce qu'il y a de plus précieux face à un employeur.

Maéva, Ophélie, Audrey, Didier... ils étaient une dizaine de jeunes Anzinois ce jeudi 15 mars à l'espace Parent, face à 4 employeurs : la dirigeante de Prodifa à Marly, la chargée de recrutement d'Ecoburotic à Rouvignies, le responsable des Ressources Humaines d'Auchan Petite-Forêt et le responsable du magasin Chronodrive à Valenciennes. Il ne s'agissait ni d'un entretien de recrutement, ni d'un job dating, mais d'une simple rencontre entre jeunes et employeurs, histoire de discuter, briser la glace, casser certains clichés et se rendre compte qu'un « chef d'entreprise » n'est pas forcément quelqu'un d'inaccessible. M. le Maire a d'ailleurs remercié chaleureusement les employeurs pour leur disponibilité, et les jeunes pour leur motivation : pas toujours facile en effet de braver sa timidité pour se présenter en public, expliquer son parcours, son projet professionnel et ses

14

CARNET DE VIE

Naissances (du 10 décembre 2017 au 20 mars 2018)

Erwan **MARIN** | Sirine **YATIMI** | Maxime **COLIN** | Camille **DENIS** | Loqman **EL MOUFAKIR** | Nathan **LANGLIN** | Clément **SWITALSKI** | Ines **IDJA** | Suzanne **LAGADEC** | Kaissy **BODECHON** | Kaïcy **MUSY** | Hafsa **HABBOUR NOUGAOUI** | Hamza **HABBOUR NOUGAOUI** | Farès **BOUROUIS** | Thaïs **BLASSIAUX** | Basma **OUBDELMOUMEN** | Mathias **BAJARD** | Marwa **BEN M'HAND** | Maxence **FLORENT ROY** | Mairon **STIEN** | Makah **MOHAMED**, Hosanna **SELVES** | Hissam **BOUSEKRANE** | Méliana **GOIN** | Ibtisssem **KHABZAOUI** | Eléna **DONNÉ** | Raphaëlle **ROSELLE** | Timéo **LAGNEAU** | Raphaël **LEMAITRE** | Noah **ADAM** | Milann **PATOUT** | Tiago **FAURE GUILLE** | Léna **BERTAUD** | Eva **BOUQUET** | Mia **FERREZ** | Imrane **KATEB** | Sény **DIABY** | Juliano **FLAHAUT** | Dounya **LOUALI** | Inaya **BRAHIMI** | Mariam **ZALEGH** | Mathias **BAJARD** | Firass **MADAOUÏ** | Agathe **DUÉE** | Samy **MEHADDI** | Rayan **NOUAL** | Safia **CHALABI** | Emy **PERROT KUHYT** | Tomy **ROBYNS** | Arthur **ABRAHAM** | Lucien **PILLIEZ** | Noah **PONT** | Fahim **MORRHADI** | Célia **DÉSABLIN** | Elise **SÉGARD** | Djullyano **LASSELIN** | Jules **RICHARD** | Noélie **BARBIEUX** | Lilou **LAUNOIS** | Molly **SOYEZ** | Vincenzo **DUÉE AMBROSIO**

Décès (du 16 décembre 2017 au 19 mars 2018)

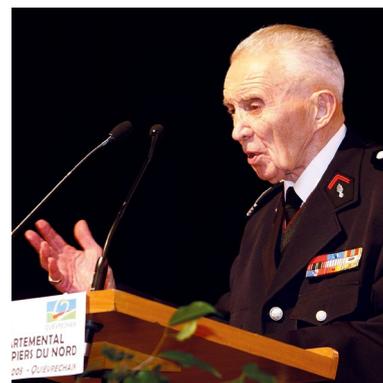
Mercédès **DUHAMEL** veuve **VILLAIN** | Suzanne **SERPIN-FONTAINE** veuve **DEMENEZ** | Jacqueline **DEHON** veuve **ABBASSI** | Faroudja **RAMDANI** veuve **DJEBARA** | Eliane **GAILLARD** veuve **PASQUET** | Alain **THIÉTARD** | Marie-Jeanne **DELAPORTE** veuve **GHYS** | Jean-Claude **PATIN** | Gilberte **PRÉVOST** veuve **LIÉNARD** | Xavier **TAVERNE** | Daniel **CHIGAR** | Christiane **MUSY** veuve **NAÂMANE** | Alice **BULTEZ** veuve **DHAUSSY** | Claudine **DÉFOSSÉ** veuve **NOCHEZ** | Yvette **GARÇON** veuve **VAILLE** | Roman **GAWRONSKI** | Fazia **TOUNSI** | Colette **GAUTHIER** veuve **RENAUX** | Henri **BROUILLARD** | Roger **BÉCART** | Gilles **FABRY** | Safia **CHALABI** | Yvette **DRAMÉ** veuve **CANIVET** | Marie-Louise **LECELLIER** veuve **GABET** | Marinette **LEFEBVRE** épouse **COURCOL** | Mauricette **RENONCOURT** épouse **OBIN** | Serge **ROBERT** | Giuseppe **GARLATTI** | Albert **DELATTRE**, Gisèle **LEGRAND** veuve **CARLIER** | Madeleine **DONNÉ** veuve **TROCHUT** | Jean-Paul **WANQUETIN** | Thérèse **GINESTET** | Léon **LESPANGNOL** | Philippe **TANTÔT** | Rose-Marie **COLLINET** veuve **GUÉANT** | Gisèle **MANOUVRIER** veuve **CAUCHY** | Gilberte **VANDESQUILLE** veuve **HORNEZ** | Jean-Pierre **LAQUEMENT** | Andrée **POUDEROUX** veuve **BRICART** | André **JOSEPH**

* Les informations présentées dans le carnet de vie sont purement informatives et n'ont aucune valeur "officielle". Par ailleurs, compte tenu des délais de parution du magazine, il se peut que certains noms n'y figurent pas. Veuillez nous en excuser.

Hommage

Gilles Fabry : un monument s'en est allé

Le commandant Fabry nous a quittés le 14 février à l'âge de 93 ans. Tout jeune il a été une figure de la Résistance, avant de diriger la caserne des sapeurs pompiers d'Anzin pendant plus de 30 ans. Très investi dans la vie associative, la liste de ses distinctions est longue, et témoigne du mérite d'un homme au parcours exemplaire. Fabrice Taillez évoque avec nous sa mémoire.



Le lieutenant
Fabrice Taillez

Pouvez-vous vous présenter et nous expliquer vos liens avec le commandant Fabry ?

Je suis sapeur-pompier, chef de centre de Bruay-sur-l'Escaut, et président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers du Nord, une association que Gilles Fabry a lui-même présidé pendant 20 ans, de 1973 à 1993.

C'est mon père qui m'a transmis la fibre des pompiers, puisqu'il était aussi chef de centre à Bruay jusqu'à son décès en 1996, à l'âge de 49 ans. C'est grâce à lui que j'ai pu côtoyer le commandant Fabry dès mon plus jeune âge : il lui donnait des conseils sur la fonction de chef de centre.

Lorsque le fils du commandant est décédé lui aussi prématurément en 1998, cela nous a rapprochés, comme unis dans la douleur. Il est en quelque sorte devenu le grand-père que je n'avais plus, nos échanges sont allés bien au-delà du professionnel. C'est lui qui m'a donné la fibre associative.

Vous parlait-il de son passé de résistant ?

Très rarement, par humilité je pense. Il n'avait pas conscience d'avoir fait des choses exceptionnelles et il ne comprenait pas les hommages qui lui étaient rendus, comme le survol d'Anzin par la patrouille de France le 14 juillet 2016. En 2011, lorsque le capitaine Nawrocki, l'ancien chef du CIS d'Anzin, a eu l'idée de donner son nom à une rue d'Anzin, idée immédiatement approuvée par M. le Maire, sa première réaction a été : « Mais je ne suis pas mort ! » Il était très modeste et, s'il a finalement accepté, c'était surtout en hommage à son père, qui portait le même prénom : si tous les deux se sont illustrés dans la Résistance, son père n'a malheureusement pas pu échapper aux balles des Allemands, qui l'ont fusillé en août 1944 à Valenciennes. Le Commandant Fabry n'avait alors que 17 ans...

Il était aussi très dévoué à la cause des pompiers ?

Il a en effet là-aussi mené plusieurs combats, que ce soit au niveau local ou national. Il a dirigé le corps des Sapeurs Pompiers d'Anzin de 1954 à 1987. A l'époque, la caserne se trouvait rue Galliéni, dans des locaux exigus et peu adaptés, et il s'est battu pendant de nombreuses années pour avoir un nouveau Centre de secours. Ce dernier a d'ailleurs été inauguré en 2011, le même jour que la rue portant son nom. Il n'a jamais pu y exercer puisqu'il était en retraite, mais il a participé à l'élaboration des plans.

Il était très investi dans la vie associative puisqu'il a aussi présidé l'Union régionale des sapeurs-pompiers ou l'association des Anciens sapeurs-pompiers du Nord. Jusqu'en 2016, je l'emmenais chaque année à notre Congrès national. Il intervenait régulièrement sur des dossiers qui lui tenaient à cœur, et il a été précurseur de nombreuses avancées sociales pour les pompiers : il s'est battu pendant plus de 10 ans pour que les accidents des sapeurs-pompiers volontaires soient considérés comme des accidents du travail ; mais aussi pour que les veuves de sapeurs-pompiers reçoivent une pension de réversion.

Il a aussi beaucoup œuvré pour les orphelins des pompiers : il a mis en place des fonds de souscription dans le Nord, une idée qui a ensuite essaimé au niveau national.

Que diriez-vous pour résumer l'homme qu'il était ?

C'était une personne humaine au service de l'humain, une figure paternelle et protectrice, un grand-père aimant, qui a beaucoup fait pour ses petits-enfants. Il avait un sacré caractère, et beaucoup d'humour ; c'était un charmeur aussi. C'était un monument, il nous laisse un grand vide.

“ Avec son timbre proche de celui du Général de Gaulle, il arrivait toujours à fasciner son auditoire ”

Avec son application, qui sera lancée mi-mai, la ville se dote d'un tout nouvel outil pour les détenteurs de smartphone !



Anzin, ville internet @@@@

3 questions à...



Pierre-Michel Bernard
Maire d'Anzin

“
Ce label n'a aucun lien avec la qualité du réseau ou l'installation de la fibre, qui ne dépendent pas de la ville, mais des opérateurs !”

Que signifie pour vous l'obtention d'une quatrième @ ?

L'association Villes Internet récompense chaque année les collectivités qui œuvrent pour une politique numérique locale. Cette année, nous sommes passés de 3 à 4@, à une petite marche de l'excellence (5@)! Et nous avons obtenu une mention spéciale « Handi accessibilité », notamment pour l'attention particulière portée dans l'élaboration de notre nouveau site internet aux publics porteurs de handicap. Cette récompense est une façon de saluer notre exemplarité et les nombreux efforts fournis par l'ensemble des services de la ville pour proposer de plus en plus de services numériques visant à faciliter la vie des habitants. De plus, la participation à ce label nous permet de faire partie d'un réseau de collectivités qui mettent le numérique au cœur de leur action : nous partageons nos idées, nos expériences, nos bonnes pratiques. Et nous sommes d'autant plus fiers que, vu l'originalité de certaines de nos actions, l'association nous avait demandé de tenir un stand cette année. Ce qui nous a permis de valoriser nos initiatives, comme la mise en place d'Anzin'Clic. Je tenais à signaler que le label Villes internet n'a aucun lien avec la qualité du réseau ou l'installation de la fibre, qui pour le coup ne dépendent pas de la ville, mais des opérateurs !

Quelles sont les actions dont vous êtes le plus fier ?

C'est sans conteste la création d'Anzin'Clic, un service à destination de tous les Anzinois : nous avons recruté 2 services civiques qui, sous la houlette de leur chef de projet, vont au devant de la population pour proposer des ateliers, des permanences ou des rendez-vous personnalisés en lien avec l'informatique. C'est une façon novatrice de

lutter contre la fracture numérique, à l'heure où de plus en plus de formalités administratives, mais aussi de démarches de la vie de tous les jours se font sur ordinateur. L'école elle aussi devient numérique, avec l'installation progressive dans les établissements de vidéoprojecteurs interactifs et de chariots numériques, tous équipés d'une douzaine de tablettes, pour que l'informatique aille aux élèves sans qu'ils aient à se déplacer dans une salle dédiée. Pour les parents, de plus en plus de démarches peuvent se faire en ligne, comme les inscriptions à la cantine ou aux temps périscolaires. Et ceux qui le souhaitent reçoivent désormais leurs factures par mail, ce qui présente un réel intérêt puisque 90% des familles ont choisi cette option. Sans oublier de nombreuses autres initiatives, comme la mise en place de wifi public dans plusieurs points de la ville, la vente de matériel réformé sur un site d'enchères en ligne, le prêt de consoles et de tablettes à la médiathèque, notre présence accrue sur les réseaux sociaux...

Avez-vous d'autres projets dans ce domaine ?

Evidemment, nous allons continuer dans ce sens et ce ne sont pas les idées qui manquent. A très court terme déjà, puisqu'ils sortiront mi-mai, le lancement de notre nouveau site internet et d'une application mobile pour les Anzinois. En interne, le chantier de la dématérialisation continue, avec celle des courriers ou des marchés publics. Nous allons également faire l'acquisition d'un drone, qui servira aussi bien aux services techniques qu'aux services informatique ou communication. Ce sont quelques exemples qui, je pense, devraient nous permettre de décrocher rapidement notre 5^e @ !

Anzin'Clic, un service à destination de tous les Anzinois



Un site tout neuf et une nouvelle application pour téléphone mobile !

Depuis plusieurs mois, notre webmaster travaille à la conception d'un nouveau site internet pour la ville. « L'ancien avait fait son temps, explique Elisabeth Gondy, adjointe déléguée à la Culture, aux Fêtes et cérémonies et à la Communication, nous avons voulu le moderniser. Bien au-delà d'un simple changement de look, nous avons demandé au service Communication une refonte totale. Le nouveau site se veut donc plus agréable, plus épuré, mais aussi plus simple d'utilisation grâce à des rubriques moins nombreuses. La commande était de réaliser un site moins institutionnel, qui soit davantage centré sur l'utilisateur et le côté pratique, pour que chacun puisse trouver l'information qu'il recherche en un minimum de clics. »

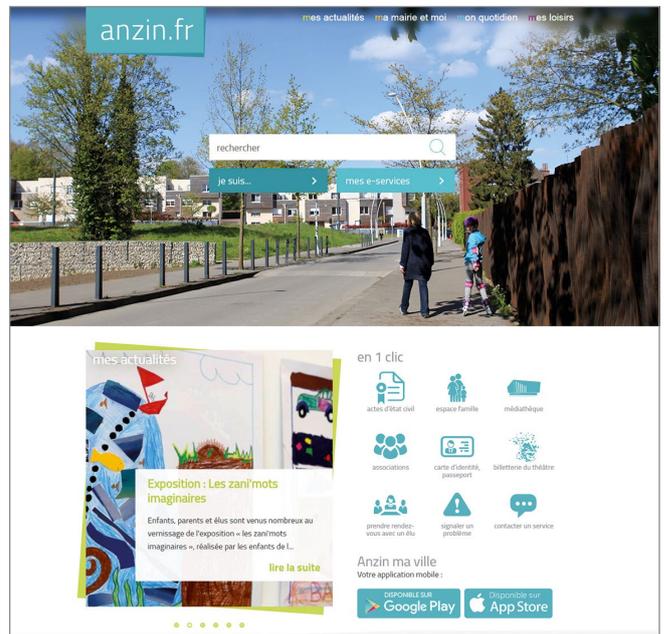
▪ Quelles nouveautés ?

Aujourd'hui, 45% des connexions à notre site se font depuis un smartphone ou une tablette. Aussi, la nouvelle formule est désormais « responsive design », c'est-à-dire qu'elle offre une expérience de lecture et de navigation optimales pour l'utilisateur, quel que soit l'appareil qu'il utilise pour le consulter (téléphone mobile, tablette, ordinateur).

L'expérience utilisateur a été privilégiée, grâce à une diminution du nombre de rubriques (passant de 8 à 4), et une entrée possible par profil (« Je suis jeune », « Je suis parent », « Je suis senior », « Je souhaite m'impliquer dans la vie locale », « Je cherche un emploi »), pour que vous ayez rapidement accès à toutes les informations susceptibles de vous intéresser.

Les e-services ou démarches en ligne y sont multipliés et mis en valeur, toujours dans le souci de faciliter la vie de l'utilisateur. Notons la création d'un « espace famille », où les parents pourront facilement inscrire leurs enfants à la cantine ou aux activités périscolaires.

Le nouveau site s'adapte également à tout type de public, avec une attention particulière pour les personnes en situation de handicap. « Nous avons investi dans une solution de vocalisation du contenu de notre site, pour que les personnes malvoyantes ou souffrant de difficultés de lecture puissent avoir accès à l'ensemble des textes et des documents mis en ligne », poursuit l'élue.



▪ Un site évolutif

Le nouveau site est en cours de lancement, mais son contenu n'est pas figé, il est amené à évoluer. « Nos services s'appliquent et s'appliqueront encore dans les mois et les années à venir à proposer de plus en plus de démarches en ligne, réalisables de chez soi », explique Mme Gondy. Par exemple, vous aurez d'ici peu la possibilité de prendre rendez-vous en ligne avec les élus, en mairie ou dans une structure de proximité, sans être obligé de téléphoner ou de vous déplacer pour cela.

« Anzin ma ville » : l'application qui vous simplifie la ville !

Avec l'application « Anzin ma ville », la ville se dote d'un tout nouvel outil numérique pour les détenteurs de smartphone. L'objectif est de vous simplifier la vie, vous rendre service (contacter facilement la mairie, retrouver les menus des restaurants scolaires, être informé des travaux ou de toute autre actualité...) et vous rappeler par notifications les principales manifestations à venir.

Sans oublier la fonction « Signalement », qui vous permettra d'alerter en quelques clics les services municipaux en cas de décharge sauvage, problème de voirie, dysfonctionnements de l'éclairage public... Géolocalisation et photos à l'appui, les services municipaux pourront être plus réactifs, et l'utilisateur sera averti en temps réel du traitement de sa demande.



Cette appli sera à télécharger mi-mai sur Play Store ou Apple Store.





Chaymaa et Sarah, accompagnées de leur chef de projet, Zohra Vermeersch.

Un nouveau duo pour faciliter l'accès au numérique

La durée d'une mission en Service civique étant de 10 mois, William et Elisa ont laissé la place à Sarah et Chaymaa, nos nouveaux agents Anzin'Clic.

Créer sa messagerie électronique, faire une recherche sur internet, ouvrir un compte sur les réseaux sociaux... « Simple », direz-vous, si vous êtes déjà familiarisé avec l'ordinateur ; pourtant, ces actions peuvent constituer un blocage chez d'autres personnes. Cet obstacle est une source d'exclusion supplémentaire à l'heure où de plus en plus de démarches nécessitent de passer par le numérique (déclarer ses impôts, faire son CV, consulter les résultats scolaires de son enfant, réserver un billet de train...). C'est pour réduire cette fracture que la municipalité a décidé de créer Anzin'Clic. Après un premier bilan plus que positif avec l'équipe précédente, le challenge pour Sarah et Chaymaa va être de poursuivre sur cette lancée, en continuant de répondre aux besoins des « habitués » tout en allant chercher de nouvelles personnes à former. Un challenge que notre nouveau duo s'apprête à relever avec enthousiasme : « Elles sont complémentaires, l'une est plus à l'aise sur l'aspect technique, et l'autre sur le côté animation, explique Zohra Vermeersch, chef de projet. Elles vont beaucoup apprendre l'une de l'autre, au bénéfice des Anzinois. »

Anzin'Clic, c'est où et quand ?

Mobiles et équipées d'ordinateurs portables, nos agents vont se déplacer dans toutes les structures de la ville, au plus près des habitants.

Des ateliers sont prévus :

- à la maison Claudy de Noyette : le mardi de 17h30 à 19h et le vendredi de 14h à 16h ;
- à l'espace A. Parent : le mercredi de 9h30 à 11h30 et le vendredi de 17h30 à 19h ;
- à la Cyberbase : le jeudi de 17h30 à 19h ;
- à la médiathèque : le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Vous pouvez aussi solliciter un rendez-vous personnalisé en mairie le jeudi après-midi ou le vendredi matin.

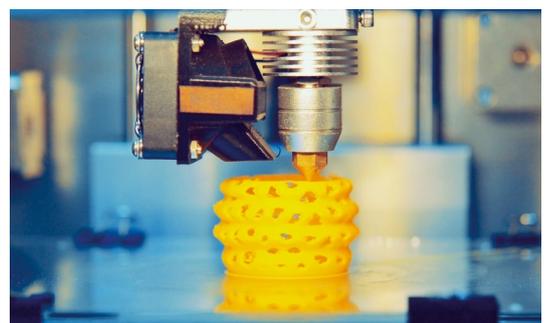
- **N'hésitez pas à réserver** votre place au 06.47.36.70.45 ou par mail : anzin clic@ville-anzin.fr.

Du nouveau matériel high tech pour la médiathèque

Casque de réalité virtuelle, prêt de tablettes ou de consoles de jeux vidéos, heures du conte numériques... On savait que la médiathèque d'Anzin était à la pointe en matière de nouvelles technologies.

Et bien ce n'est pas terminé ! Elle va s'équiper très prochainement d'une imprimante 3D et d'une table numérique. Cette dernière permettra de mettre en place de nouvelles activités ludiques pour les plus jeunes.

Quant à l'imprimante 3D, elle fera l'objet d'ateliers spécifiques (création d'accessoires en lien avec une thématique, ou fabrication de pièces de machines usagées ou cassées pour lutter contre l'obsolescence programmée).



Anzin'Clic en chiffres

De juin 2017 à janvier 2018

215

ateliers collectifs

381

sessions de formation

218

personnes reçues
en rendez-vous personnalisé

163

participants aux ateliers collectifs



Travaux

Bientôt un groupe scolaire tout neuf à Carpeaux

A la rentrée 2019, les élèves de l'école maternelle Carpeaux s'installeront dans une toute nouvelle école.

Après la réhabilitation complète de l'école élémentaire Jean-Baptiste Carpeaux en 2015, celle de l'école élémentaire Jean Jaurès en 2017, ce sera au tour de l'école maternelle Carpeaux de subir d'importants travaux. Bien plus qu'un simple « lifting », l'école actuelle sera entièrement démolie pour laisser place à un établissement tout neuf, entièrement de plain-pied. Les travaux, d'un montant d'1 million d'€ environ, démarreront en juillet 2018 pour s'achever un an plus tard, en juillet 2019. En attendant, les élèves seront accueillis soit dans l'école élémentaire pour les plus grands, soit dans des bâtiments modulaires tout confort.



Espaces verts

La gestion différenciée, une gestion de bon sens

La ville a fait le choix de mettre en place une gestion différenciée de ses espaces verts. Qu'est-ce que cela signifie ? Qu'est-ce que cela va changer pour vous ? Voici quelques éléments de réponses.

Peut-être l'avez-vous remarqué : nos espaces verts voient leur hauteur de tonte ou leur flore varier en fonction des secteurs. C'est ce qu'on appelle une gestion différenciée. C'est tout simplement un traitement différent des espaces, en fonction de leur emplacement, de la faune ou de la flore présente, ou de leur fréquentation par le public. A Anzin, 3 modes de gestion sont dorénavant mis en œuvre, chacun possédant son protocole d'entretien : une gestion rustique (aspect naturel), intermédiaire (aspect semi-libre) ou prestige (finition fine).



Un espace vert plus naturel n'est pas pour autant un espace négligé.

Qu'est-ce que ça change ?

Jusqu'à présent, nous étions habitués à voir des espaces verts tondus et des massifs fleuris. En variant la hauteur et la fréquence des tontes, en préservant des espaces de fauche tardive, des prés fleuris, et en plantant ailleurs des vivaces, on préserve des poches de biodiversité au cœur de la ville. Des essences de plantes sauvages réapparaissent, cela fait revenir les pollinisateurs, les oiseaux peuvent se nourrir d'insectes... Finie l'utilisation systématique de produits phytosanitaires dangereux pour la santé, on utilise désormais des méthodes alternatives, comme le vinaigre pour tuer les mauvaises herbes. « Il nous faut sortir de cette période où la chimie prédominait et où la moindre mauvaise herbe était assimilée à « mal entretenu » ou « sale ».

Il s'agit d'une volonté politique d'avoir un nouveau rapport aux espaces verts, respectueux de notre environnement et de notre santé, économe en eau, qui implique pour nos équipes de travailler différemment pour vous donner un cadre de vie agréable et des paysages diversifiés », conclut Jean-Roger Berrier, adjoint à l'Aménagement du territoire, à l'Environnement et à la Mobilité.

Concours

Aidez-nous à faire d'Anzin une ville plus fleurie !

Et si vous aussi vous participiez à l'embellissement de notre cadre de vie ? N'hésitez plus, inscrivez-vous au concours des maisons fleuries et des jardins collectifs !

Anzin remet cette année en jeu sa 2^e fleur en participant une nouvelle fois au concours des villes fleuries. En marge de ce concours qui récompense le fleurissement mais pas seulement (la qualité des espaces publics, la qualité de vie des habitants, le respect de la biodiversité... sont des critères de plus en plus importants), la ville organise comme tous les ans son concours des maisons fleuries et des jardins collectifs. L'an dernier, plus de 40 personnes ont été récompensées, remportant des bons d'achat allant de 5 à 80€, valables chez les commerçants de la ville. Côté jardin, 2 personnes ont été particulièrement distinguées, notamment pour l'utilisation de techniques respectueuses de l'environnement (la permaculture).

Inscriptions du 2 au 31 mai

Fleurissez votre balcon, votre entrée de maison, votre jardin ou tout espace privé visible depuis la rue et participez au concours ! Le jury récompense chaque année la qualité esthétique, l'harmonie, l'originalité et la modernité de vos espaces fleuris. Les inscriptions sont ouvertes du 2 au 31 mai : des bulletins sont disponibles à l'accueil de la mairie, à l'ac-



cueil des services techniques (2^e étage), ou téléchargeables sur le site de la ville (www.ville-anzin.fr). Les personnes susceptibles de concourir pour les jardins collectifs recevront quant à elle leur bulletin d'inscription lors du paiement de leur cotisation.

■ **Pour tout renseignement**, n'hésitez pas à contacter Stéphanie Rogez au 03.27.28.21.27.

Rentrée 2018

Dates d'inscription et nouveaux horaires des écoles

Avec le retour à la semaine de 4 jours, les horaires des écoles changent. Voici un point sur ces derniers, ainsi que les dates d'inscription dans les établissements scolaires de la ville.

Votre enfant entre en petite section de maternelle ou en CP en septembre ? Vous venez d'emménager à Anzin ? Il vous faut alors inscrire vos enfants à l'école. Avant toute inscription, rendez-vous d'abord en mairie, muni de la fiche d'inscription que vous pouvez télécharger sur le site de la ville (www.anzin.fr) ou vous procurer auprès du service Ecoles. Ce dernier vous remettra alors un récépissé que vous devrez fournir à l'école lors de l'inscription, en même temps que le carnet de santé de l'enfant, votre livret de famille, un certificat médical s'il s'agit d'une 1^{re} inscription, ou un certificat de radiation si votre enfant a déjà été scolarisé dans une autre école.

Dates d'inscription

■ Ecole maternelle Galliéni

- Vendredi 11, 18 et 25 mai de 9h à 11h30
Contact : 03.27.29.03.61

■ Ecole maternelle Jean Jaurès

- Vendredi 11, 18 et 25 mai de 9h à 11h30
 - Mercredi 16 mai de 9h à 11h30
 L'enfant doit être présent lors de l'inscription.
Contact : 03.27.29.03.76

■ Ecole maternelle Bertrand Tavernier

- Vendredi 18 mai de 9h à 11h30
 et de 14h à 15h20 ;
 - Mardi 22 mai de 14h à 15h20.
Contact : 03.37.30.22.90

■ Ecole maternelle Gambetta

- Lundi 16 avril de 8h50 à 11h30 et de 13h35 à 15h30 ;
 - Vendredi 20 avril de 8h50 à 11h30 et de 13h35 à 15h30 ;
 - Lundi 7 et 14 mai de 8h50 à 11h30 et de 13h35 à 15h30 ;
 - Vendredi 18 mai de 8h50 à 11h30 et de 13h35 à 15h30.
Contact : 03.27.46.61.45

■ Groupe scolaire Carpeaux

À partir du 7 mai, les lundis et mardis sur rendez-vous.
Contact : 03.27.41.19.00

■ Ecole maternelle du Mont d'Anzin

- Vendredi 11 mai de 9h à 11h et de 14h à 16h ;
 - Mercredi 16 mai de 9h à 11h ;
 - Vendredi 18 mai de 14h à 16h
 Téléphoner le vendredi pour prendre rendez-vous ou laissez un message avec vos coordonnées téléphoniques.
Contact : 09.64.40.10.26.

■ Groupe scolaire Gilliard-Voltaire

- Lundi 14 mai de 13h30 à 15h30 ;
 - Mardi 15 mai de 8h45 à 11h15 ;
 - Jeudi 17 mai de 13h30 à 15h30 ;
 - Vendredi 18 mai sur rendez-vous.
Contact : 03.27.30.21.35

■ Ecole élémentaire Charles de Gaulle

- Lundi 14 et 28 mai de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h30 ;
 - Mercredi 16 mai de 8h15 à 12h30 ;
 - Vendredi 18 mai de 15h30 à 17h ;
Contact : 03.27.29.01.14

■ Ecole élémentaire Jean Jaurès

- Lundi 7 et 14 mai de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 15h15 ;
 - Mardi 8 et 15 mai de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 15h15 ;
 - Mercredi 9 et 23 mai de 9h à 11h45.
Contact : 03.27.41.18.21



Anzin étant en réseau d'éducation prioritaire (REP), à partir de la rentrée 2018, les CP seront de 12 à 14 élèves par classe dans toutes les écoles de la ville.

Allô, M. le Maire ?

Chaque mardi
vous pouvez
dialoguer
directement avec
votre Maire, de
11h à 12h au
0 8000 59 410

Permanences
le samedi matin,
sur rendez-vous
au **03.27.28.21.57**



Nouveaux horaires de la semaine de 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi)

Écoles	matin		Pause méridienne	après-midi	
	Périscolaire	École		École	Périscolaire
De gaulle	7h00 - 8h30	8h30 - 12h00	12h00 - 13h30	13h30 - 16h00	16h00 - 18h30
Gilliard/Voltaire	7h15 - 8h30	8h30 - 11h30	11h30 - 13h15	13h15 - 16h15	16h15 - 18h30
Elém. Jaurès	7h00 - 8h30	8h30 - 12h00	12h00 - 13h30	13h30 - 16h00	16h00 - 18h30
Carpeaux	7h00 - 8h30	8h30 - 12h00	12h00 - 13h45	13h45 - 16h15	16h15 - 18h30
Gambetta	7h30 - 8h20	8h20 - 11h50	11h50 - 13h40	13h40 - 16h10	16h10 - 18h30
Mat_Jaurès	7h00 - 8h30	8h30 - 12h00	12h00 - 13h30	13h30 - 16h00	16h00 - 18h30
Tavernier	7h30 - 8h35	8h35 - 12h05	12h05 - 13h35	13h35 - 16h05	16h05 - 18h30
Mont d'Anzin	7h30 - 8h45	8h45 - 11h45	11h45 - 13h30	13h30 - 16h30	16h30 - 18h30
Galliéni	7h15 - 8h45	8h45 - 11h45	11h45 - 13h30	13h30 - 16h30	16h30 - 18h30

Été 2018

Pensez à inscrire vos enfants aux Centres de loisirs !

Les ALSH accueilleront vos enfants de 2 ans et demi (scolarisés) à 17 ans, du 9 juillet au 24 août.
Les inscriptions débuteront en mai.

Cette année, les ALSH (Accueils de loisirs sans hébergement) fonctionneront du lundi 9 au vendredi 27 juillet, puis du lundi 30 juillet au vendredi 24 août. Dans tous les cas, la période d'inscription est fixée du lundi 14 mai au vendredi 29 juin, auprès de l'espace Mathieu. Cette année, la thématique principale des diverses animations proposées sera : « Le monde animalier ».

■ Centres de loisirs de juillet (du 9 au 27 juillet - 3 semaines)

- Maternels (moins de 6 ans) : les enfants seront accueillis à l'Île aux enfants.
- Centre sportif (de 6 à 17 ans) : au complexe sportif Léo Lagrange.
- Centre culturel (de 6 à 17 ans) : à l'école élémentaire Voltaire.

■ Centre de loisirs d'août (du 30 juillet au 24 août - 4 semaines)

- Maternels (moins de 6 ans) : les enfants seront accueillis à l'Île aux enfants.
- Centre élémentaire (enfants scolarisés en élémentaire) : à l'école élémentaire Jean Jaurès.
- Centre ados (jeunes scolarisés au collège et lycée) : à la maison Claudy De Noyette.



Notez bien les dates d'inscription : du 14 mai au 29 juin.

■ Les tarifs sont fonction du quotient familial.

Pour les enfants qui n'ont pas été inscrits aux temps péri-éducatifs en 2017-2018 (restauration scolaire, temps périscolaire, NAP, mercredis, ou petites vacances), un dossier est à retirer à l'espace Mathieu avant de venir faire l'inscription définitive aux centres de loisirs.

■ Pour tout renseignement, adressez-vous à l'espace Mathieu, 43 rue des Martyrs à Anzin, tél. 03.27.28.21.54.

23

Petite enfance

Entre toi et moi : les ateliers qui font des petits

Depuis 2015, le service Petite Enfance organise des ateliers parentalité intitulés « Entre toi et moi ».



Ces ateliers s'inscrivent dans le cadre des REAAP (réseau Ecoute d'Accompagnement et d'Appui à la Parentalité) et sont financés en grande partie par la CAF du Nord. Les séances s'organisent autour de la détente sensorielle et ludique à travers le massage, le dessin, le toucher ou encore la motricité. Elles ont lieu à l'Île aux enfants 2 lundis par mois de 14h à 15h, en période scolaire, et sont destinées aux enfants de 0 à 3 ans et à leurs parents. Au cours de ces séances, enfants et parents partagent un moment de bien-être et de détente. Ces moments privilégiés favorisent les échanges affectifs, l'épanouissement de l'enfant et valorisent les compétences parentales.

De nouveaux ateliers

Cette année, quelques ateliers sont proposés au sein du multi-accueil P'tit Pouss, sur un créneau différent (de 17h30 à 18h30), pour permettre aux parents qui travaillent de profiter de ce moment de détente avec leurs enfants. Ces ateliers sont accessibles aux familles qui fréquentent le multi-accueil, mais également aux usagers limitrophes et aux familles fréquentant la MAM (Maison d'assistantes maternelles). Un atelier d'éveil musical parents-enfants est également proposé au sein du CAMSP (Centre médico-social précoce) une fois par mois.

■ Pour tout renseignement, adressez-vous au service Petite Enfance, tél. 03.27.28.21.55.

Les prochains ateliers

À l'Île aux enfants

De 14h à 15h les lundis 14 mai, 11 juin, 10 septembre, 24 septembre, 1^{er} octobre, 15 octobre, 5 novembre, 19 novembre, 3 décembre, 10 décembre

Au multi-accueil

De 17h30 à 18h30 les lundis 4 juin et 5 novembre

Subventions

Plus de 161 000€ pour les assos

Malgré un contexte budgétaire complexe, la ville continue de soutenir les associations.



Groupes locaux : 13 350 €

ADLVA	700 €
AVEC	500 €
Comité de quartier centre	350 €
Comité de quartier est	350 €
Comité de quartier nord	350 €
Comité de quartier ouest	350 €
Comité de quartier sud	350 €
Comité des fêtes "Les 59410 Dynamics"	1 650 €
Comité des fêtes du quartier Decobecq	3 150 €
Comité des fêtes place De Gaulle	1 650 €
Conseil Citoyen	350 €
Coron des 30	300 €
Cuisine et bonne humeur	350 €
La couture Anzinoise	200 €
Les petits bouts choux	1 650 €
RPNQ	300 €
Union des Quartiers Anzinois	800 €

Comité de l'hygiène bucco-dentaire du Hainaut	450 €
Comité Régional Européen de Cardiologie	200 €
Croix rouge française	250 €
EMERA	200 €
Institut de recherche sur le cancer	200 €
La prévention routière	1 000 €
La Renouée	500 €
Œuvres des papillons blancs d'Anzin	650 €
Restaurant du cœur	650 €
Secours catholique	650 €
Secours populaire	650 €

Asso' culturelles : 12 900 €

1 Temps Danse	300 €
Flash Dance Anzinoise	800 €
Harmonie "Urit et Alit"	5 500 €
Les petits chanteurs d'Anzin	2 500 €
Modelist club Anzin	700 €
Move and Dance	300 €
Société chorale "Henri LOBERT"	2 800 €

Asso' sportives : 92 900 €

Anzin Badminton	300 €
Amicale des Retraités Pétanque Anzinoise	500 €
Anzin FUTSAL	6 000 €
ASA Athlétisme	17 000 €
ASA Pétanque	900 €
ASA Tennis Club	6 000 €
ASA Tennis de table	400 €
Association GIVUSEP	200 €
Ceci pétanque	200 €
Compagnie des Archers	2 300 €
Foot US Coyotes Anzin	1 300 €
Handball Club Anzin	13 000 €
Judo Club AS Anzin	4 000 €
Les Amis de la Balle	600 €
Les Gyms d'Anzin	8 500 €
Local Unique Colombophile	900 €
Racing Club d'Anzin Football	10 000 €
Rugby Club Anzin	12 000 €
Top Anzin Gym	500 €
Tsuki Karaté Club	2 500 €
Union canine	1 000 €
UNSS Jules Ferry	700 €
UNSS Pierre Joseph Fontaine	500 €
Vélo Club de l'Escaut - Anzin	3 600 €

Asso' scolaires : 2 650 €

Amicale des anciens élèves de l'école De Gaulle	1 430 €
Groupe scolaire Carpeaux	500 €
Les petits crayons	300 €
Parents d'élèves collège Jules Ferry	300 €
Union des Délégués Départementaux de l'Education Nationale Arrondissement de Valenciennes	120 €

Asso' d'utilité publique : 6 840 €

Amicale des donateurs de sang	300 €
Association des paralysés de France	200 €
Association du Souvenir d'Eusebio Ferrari et de la Jeunesse résistante du Nord pas de Calais	300 €
Association française des sclérosés en plaque	90 €
CAMSP	200 €
CIMADE	100 €
Clowns de l'espoir	150 €
Comité amiante prévenir et réparer	100 €



Asso' sociales : 32 460 €

Alcool assistance Nord	300 €
Amicale des Sapeurs Pompiers	660 €
Amicale du Personnel	23 000 €
Anciens Combattants Prisonniers de Guerre	350 €
Association Des Epiceries Solidaire Anzinoise	4 000 €
Association S.O.S. Bébés	300 €
Cartel des Anciens Combattants de Guerre	350 €
Club des Anciens	2 650 €
Jeunes Sapeurs Pompiers d'Anzin	500 €
Union Nationale des Combattants AFN	350 €

Opération révisions

En mai, commence à réviser !

Tu passes des examens cette année ? Viens travailler à la médiathèque, même en dehors des horaires d'ouverture !



Dur dur de réviser chez soi avec un petit frère dans les jambes, une sœur sur Snapchat, ou un père en pleine préparation mentale pour le mondial de foot ?... La médiathèque pense à tout et organise pour la première fois cette année une opération révision.

Du 9 mai au 22 juin, les portes de sa salle de travail et de ses autres espaces seront ouvertes en dehors des horaires habituels pour accueillir les élèves et étudiants qui révisent... Au programme : du calme, des livres (annales et préparations diverses), du wifi gratuit, des ordinateurs... Vous pourrez même réviser en groupe si vous préférez.

■ **Renseignez-vous et réservez votre place**
à partir du 2 mai au 03.61.32.10.60

Possibilité de venir en dehors des horaires d'ouverture...

le mardi de 10h à 12h et de 13h à 15h ;
le jeudi de 10h à 12h ;
le vendredi de 13h à 15h ;

...et pendant les horaires d'ouverture

le mardi de 15h à 18h30 ;
le mercredi de 10h à 18h30 ;
le vendredi de 10h à 12h et de 15h à 18h30 ;
le samedi de 10h à 18h.

Nord de Rire

Un tremplin pour mieux rebondir

Nord de Rire, c'est chaque année un Festival réunissant de nombreuses têtes d'affiche de l'humour, mais c'est aussi tous les 2 ans un Tremplin pour les humoristes amateurs.

Pour la 3^e édition du Tremplin, 6 humoristes venus de toute la France ont tenté leur chance sur la scène de l'Espace culturel Barbara de Petite-Forêt. Face à eux : un public de presque 200 personnes. En maître de cérémonie : Ezan, le lauréat du Tremplin 2016, passé depuis dans la cour des professionnels. Et à la clé pour les deux finalistes : des chèques de 500 et 300€ (grâce au soutien des entreprises Auchan et Norauto), et surtout la possibilité de se produire en première partie d'humoristes de renom.

10 minutes pour convaincre

Ils n'avaient que 10 minutes pour convaincre le public, ainsi qu'un jury professionnel, composé notamment de l'humoriste nordiste Zef. Les pros jugeaient particulièrement l'éloquence et le phrasé, la prestance, l'originalité et l'interaction avec le public. Pour le reste, il s'agissait de faire rire, tout simplement. Le prix du jury a été remporté par Martial Panico : son show mêlant humour et art du cirque lui a ouvert les portes de la 1^{re} partie d'Olivier de Benoist au théâtre d'Anzin. Le lyonnais, diplômé de l'École nationale des arts du Cirque et de l'école du One Man Show, garde un bon souvenir de son passage à Petite-Forêt : « C'était très cool, il y avait beaucoup d'artistes et nous avons eu un bel échange. Cela per-



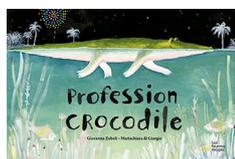
met aussi de se comparer aux autres, de se tester. » Quant à son passage sur scène avant Olivier de Benoist, « C'est un gros challenge, mais je me réjouis vraiment de pouvoir le rencontrer », explique-t-il. Le prix du public a quant à lui été remporté par Julien Bing, avec la possibilité de se produire en 1^{re} partie de Bruno Salomone à l'Espace culturel Barbara.



Coups de cœur Médiathèque

Le Prix Sorcières 2018

**Des libraires et bibliothécaires qui ont du flair pour débusquer des livres hors-pair !
Tous les livres (lauréats et nominés) sont disponibles et empruntables à la médiathèque !**



▪ **Profession Crocodile**
de Giovanna ZOBOLI – Mariachiara DI GIORGIO

Aujourd'hui, un crocodile se réveille, se brosse les dents, essaie des cravates avant de prendre son petit-déjeuner puis de s'engouffrer dans le métro au milieu d'humains qui se pressent pour se rendre au bureau. Arrivé devant le zoo, il jette un bouquet de fleurs à la gardienne puis file au vestiaire pour enfiler sa tenue de travail.



▪ **Le jardin du dedans-dehors**
de Chiara MEZZALAMA – Régis LEJONC

Dans une contrée lointaine, l'univers d'une petite fille se partage entre le dedans, un merveilleux jardin, et le dehors, la ville déchirée par la guerre. Lorsqu'un garçon escalade le mur du jardin, la petite fille le perçoit comme une menace avant de se lier d'amitié avec lui.



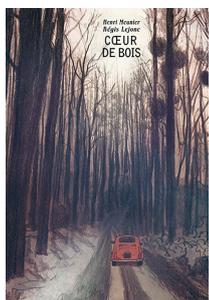
▪ **Pax et le petit soldat**
de Sarah PENNYPACKER – Jon KLASSEN

Peter a sauvé un bébé renard. Le garçon et l'animal, baptisé Pax, sont inséparables. Un jour, son père l'oblige à abandonner son compagnon. Pax affronte la nature sauvage en attendant son ami. Malgré la guerre qui se prépare, Peter s'échappe pour partir à sa recherche.



▪ **Sirius**
de Stéphane SERVANT

Alors que le monde est en train de mourir, Avril essaie d'élever Kid, un petit garçon. Un jour, le passé de la jeune fille les pousse tous deux à prendre la route et à essayer de survivre dans un univers hostile.



▪ **Cœur de bois**
de Henri MEUNIER – Régis LEJONC

Aurore est une jeune femme équilibrée qui mène sa vie avec assurance. Elle prend régulièrement sa voiture pour rendre visite au loup, au fond de la forêt. Et si cet animal terrifiant de l'enfance était aussi un vieillard docile qu'il suffit d'apprivoiser, et non de combattre ?



▪ **Colorama : imagier des nuances de couleurs**
de CRUSCHIFORM

Une vision personnelle de la couleur, des nuances les plus classiques aux plus inattendues.

Retour sur...

Quand la médiathèque se la fait nocturne

La Nuit de la lecture, c'était le samedi 20 janvier à la médiathèque, qui était exceptionnellement ouverte jusque 20h30.



Toute la journée et jusqu'à la nuit tombée, vous avez joué, écouté des histoires, découvert les coulisses de la médiathèque, visité la petite boutique des devinettes de la Cie de la Vache Bleue, utilisé les outils numériques (tablettes et jeux vidéo). Une belle journée qui s'est terminée par une soupe préparée par les bénévoles du comité « Les 59410 Dynamics » !

Rendez-vous l'année prochaine pour la seconde édition !





Joël DORDAIN,
président du groupe

En cette journée de mars 2018, je voudrais simplement et uniquement rendre hommage aux victimes de l'attentat de Trèbes dans l'Aude.

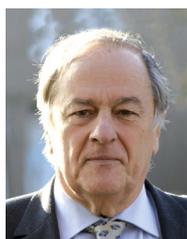
Nous avons fortement ressenti le drame survenu à Trèbes. Nous présentons toutes nos condoléances aux proches des victimes de cet attentat, ainsi que nos pensées aux blessés.

Sacrifice suprême, au bout de sa mission, pour le Lieutenant Colonel Arnaud Beltrame, 44 ans, assassiné à l'arme blanche par le terroriste alors qu'il avait pris la

place de la dernière otage.

Aucun mot, aucune phrase ne peut être à la hauteur de cet acte héroïque. Je pense en silence à toute sa famille, respect Monsieur Beltrame, vous êtes un héros... Si au moins cet acte pouvait stopper cette violence sans fin.

Votre équipe "Unis pour réussir"



Pierre HERNANDEZ,
président du groupe

Anzin, commune riche ou pauvre ?

La ville n'est pas pauvre, ce sont ses habitants qui le sont, clame haut et fort M. le Maire contrairement à ce qui est rapporté dans les médias. Comprenne qui pourra. C'est pourtant bien à cause de son niveau de précarité qu'elle bénéficie d'importantes dotations et participations de l'Etat qui représentent à elles seules **plus de 55%** des recettes municipales. Combien de temps cela va-t-il durer ? L'Etat souhaite se désengager progressivement de cette manne financière, une augmentation des taux d'imposition des taxes locales serait insupportable pour notre population majoritairement en grande difficulté.



Francis BOUDRENGHIEN,
président du groupe

Si l'on en croit le Maire, Anzin est une ville riche.

Un petit nombre d'habitants, dont des élus, le sont, cumuls d'indemnités entre autres.

Les laissés pour compte des politiques nationales apprécieront. Les habitants d'Anzin profitent ils des abandons de compétences à l'agglo et des ponctions financières subies et non voulues. Tous les grands travaux faits sur Anzin l'ont été par les compétences de l'agglo. En fait, le Maire, à chaque conseil municipal nous explique que tout le monde il est gentil, tout le monde il est beau, même lui.

La majorité des habitants apprécieront.

F. BOUDRENGHIEN 06.10.68.12.82

N. FOURNARD 06.68.88.00.16.



Isabelle DEBRUYCKER
et **Nicolas FEHRING**

La bleuse borne fait sa mue à l'ombre du terril

Longtemps oubliés, le quartier de la bleuse borne et son passé minier seront au cœur des attentions de fin de mandat, à travers plusieurs projets, ce que nous réclamions dès 2014 et que nous saluons. Le futur gymnase de la bleuse borne, tel un équipement structurant, le raccordement Cdt Fabry-parc POLECO-contournement Nord pour la reconnexion, la réhabilitation des logements du mont de la Veine, ainsi que la requalification de la place de la Bleuse Borne (Aldi) finiront d'achever la transformation de ce quartier dont le terril, qui doit être valorisé, reste le témoin de notre blason « urit et alit ».

Rassemblés dans un nouvel élan

Union de la droite nationale

Plus proche de vous

ANZIN parc du CHÂTEAU DAMPIERRE

en **LIVE** les **26** et **27 MAI** 2018

samedi : 14h à 19h / dimanche : 10h à 19h



ANZIN
5 9 4 1 0

JARDINADES

ANIMAL INVASION

ANIMAUX | MARCHÉ DU TERROIR | SPECTACLES | CONCERTS | MARCHÉ AUX FLEURS | JARDINAGE | ATELIERS | JEUX

CHÈVRE HEAVYME | CANARD HOWARD | COO BRUTUS | CHIEN SAÏTAMA | OIE LUCIENNE | COCHON PIGDESTROYER | BOUC BLACKWAYNE | HIBOU PALLAS | VACHE COOKIE

WWW.ANZIN.FR facebook.com/villeanzin

VIVEZ L'ÉVÉNEMENT EN **SD** SUR PLACE ET EN LIVE SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX [f](#) [t](#) [facebook](#) [YouTube](#)

Directeur de la publication : Pierre-Michel Bernard. Conception/Réalisation : service Communication - Roger Damien. ©AdobeStock. Impression : AD Concept.



A
ANZIN
Une Mine
d'énergies